



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS25 juin 2008**KABIVEN, émulsion pour perfusion****Boîte de 4 poches à trois compartiments de 1 026 ml (polypropylène-co-éthylène)**
(CIP : 377 752-2)**Boîte de 4 poches à trois compartiments de 1 540 ml (polypropylène-co-éthylène)**
(CIP : 377 755-1)**Boîte de 4 poches à trois compartiments de 2 053 ml (polypropylène-co-éthylène)**
(CIP : 377 757-4)**Boîte de 3 poches à trois compartiments de 2 566 ml (polypropylène-co-éthylène)**
(CIP : 377 759-7)**Laboratoire FRESENIUS KABI FRANCE**

Glucose (glucose 19%), acides aminés et électrolytes (Vamin 18 Novum), émulsion lipidique (Intralipide 20%)

Code ATC : B05BA10

Date de l'AMM : 08/11/1999, rectificatif le 08/08/2007

Motif de la demande :**Inscription Sécurité Sociale en complément des présentations en boîtes de 4 et 2 en poche (PE/polypropylène)****Boîte de 4 poches à trois compartiments de 1 026 ml (polypropylène-co-éthylène) (CIP : 377 752-2)****Boîte de 4 poches à trois compartiments de 1 540 ml (polypropylène-co-éthylène) (CIP : 377 755-1)****Boîte de 4 poches à trois compartiments de 2 053 ml (polypropylène-co-éthylène) (CIP : 377 757-4)****Inscription Collectivités en complément de la présentation en boîte de 2 en poche (PE/polypropylène)****Boîte de 3 poches à trois compartiments de 2 566 ml (polypropylène-co-éthylène) (CIP : 377 759-7)****Indications Thérapeutiques :**

Nutrition parentérale chez l'adulte et l'enfant âgé de plus de 2 ans, quand la nutrition orale ou entérale est impossible, insuffisante ou contre indiquée.

Le service médical rendu par ces spécialités est important.

Ces spécialités sont des compléments de gamme qui n'apportent pas d'amélioration du service médical rendu.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnements : ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65 %

Direction de l'Evaluation Médicale, Economique et de Santé Publique